

identifier et quantifier les opportunités associées à ces technologies dans les différents segments du marché CII.

Ainsi, pour la période 2019-2023, Énergir estime que 14 projets de préchauffage solaire de l'air pour les procédés, économisant 508 982 m³, et 12 projets de préchauffage de l'eau chaude, économisant 436 270 m³, pourraient être réalisés dans le cadre du programme Énergie renouvelable.

26. Veuillez quantifier « l'intérêt grandissant des clients face à l'énergie solaire thermique » et fournir les données au soutien de cette affirmation?

Réponse :

« *L'intérêt grandissant des clients face à l'énergie solaire thermique* » n'a pas été déterminé sur la base d'une étude quantitative. Cette tendance a cependant été observée auprès des clients eux-mêmes par Énergir, via ses représentants CII, conseillers VGE et conseillers du groupe Datech. En effet, ces derniers ont noté un nombre croissant de clients manifestant leur intérêt pour l'énergie solaire thermique lors de discussions et questionnements sur le sujet.

27. Veuillez indiquer si Énergir a pris les mêmes hypothèses de rentabilité pour le préchauffage de l'air des procédés et de l'eau chaude que pour le préchauffage de l'air dans ses tests de rentabilité. Le cas échéant, veuillez reprendre la Fiche Réf ii) sans l'ajout de participants relatifs au préchauffage solaire des procédés ou de l'eau chaude.

Réponse :

Énergir a pris les mêmes hypothèses de rentabilité pour le préchauffage solaire de l'air des procédés et de l'eau chaude que pour le préchauffage solaire de l'air pour le chauffage de l'espace dans ses tests de rentabilité, compte tenu du nombre limité de participants additionnel qui résultera de l'élargissement de la portée du programme *Énergie renouvelable* au cours de la période 2019-2023. Par exemple, il est anticipé que, parmi les 27 participants au programme pour l'année 2019, 2 participants réaliseront des projets de préchauffage solaire de l'air des procédés et de l'eau chaude.

En fonction de la participation réelle pour des applications de préchauffage solaire de l'air des procédés ou de l'eau, Énergir pourra adapter les hypothèses, notamment en utilisant le coût évité de base, dans le cadre des prochains dossiers tarifaires.

La fiche du programme sans l'ajout de participants relatifs au préchauffage solaire de l'air des procédés et de l'eau chaude est présentée ci-dessous.

Programme								
Ce programme vise à faire la promotion des systèmes de préchauffage solaire thermiques.								
Marché								
CII et VGE								
	Réel 2016-2017 ^a	Prévision 2017-2018 ^b	Réel 31-01-2018	Prévision 2018-2019	Prévision 2019-2020	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022	Prévision 2022-2023
Données du programme								
Nombre de participants brut	7	20	2	25	26	27	28	29
Économies d'énergie brutes (m ³)	313 848	650 240	19 861	908 896	945 252	981 608	1 017 964	1 054 319
Économies d'énergie nettes (m ³)	288 740	598 221	18 272	836 184	869 632	903 079	936 526	969 974
Frais d'exploitation (\$)								
Développement et formation	0	2 174	522	4 035	4 017	4 017	4 017	4 017
Commercialisation	9 350	7 500	0	18 611	13 056	13 056	13 056	13 056
Suivi & évaluation	0	97 636	0	0	0	0	11 429	103 167
Administration	60 850	68 515	18 867	68 758	75 215	75 539	75 882	77 400
Total	70 201	175 824	19 389	91 404	92 287	92 611	104 384	197 639
Coûts du programme (\$)								
Aide financière	618 464	1 300 480	39 722	1 765 600	1 836 224	1 906 848	1 977 472	2 048 096
Frais d'exploitation	70 201	175 824	19 389	91 404	92 287	92 611	104 384	197 639
Total	688 665	1 476 304	59 111	1 857 004	1 928 511	1 999 459	2 081 856	2 245 735
Test de rentabilité								
TCTR (\$)	899 313	1 153 478	n/d	4 165 986	4 688 140	5 263 770	5 888 236	6 497 139
TCTR ratio	2,11	1,50	n/d	2,55	2,68	2,82	2,96	3,03
TP (\$)	n/d	3 686 983	n/d	4 820 857	5 141 187	5 473 972	5 819 561	6 178 313
TNT (\$)	n/d	(2 048 366)	n/d	(245 094)	(10 272)	267 193	582 356	870 508

^a Détails disponibles dans le Rapport annuel 2017 : R-4024-2017, Énergir-13, Document 1.

^b Détails disponibles dans la Cause tarifaire 2018 : R-3987-2017, Gaz Métro 13, Document 1.